

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 72-39/PCG prescrivant interdiction de solliciter un permis de conduire.

n° 72-39/PCG

Ministère  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
8 janvier 1972

Numéro JO  
n° 2 du 25/01/1972

Date du numéro  
25 janvier 1972

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Il est interdit de solliciter un permis de conduire toutes catégories, avant un délai de : Quinze jours, à M. Abdo Abdoulasiz Mousseïin, Arabe, né le 20 août 1953 à Djibouti, de Abdoulasiz Moussein et de Kamar Abdillahi, mécanicien, demeurant quartier 2, boulevard 23, maison 33, à Djibouti. Trois mois, à M. Kaireh Elmi Haddi, Issa Odahgob rer Guedi rer Ounour, né en 1952 à Djibouti, de Elmi Haddi Moula et de Dakabo Meraneh Abdoulléh, sans profession, demeurant quartier 6; rue 24, maison 26, à Djibouti : Trois mois, à M. Abdallah Saïd Hassan, Arabe machlaoui, né en 1948 à Djibouti, de Saïd Hassan et de Saïda Omar, aide-photographe, demeurant quartier 4, avenue 20, maison 18, à Djibouti; Trois mois, à M. Hassan Ali Warsama, somali gadabourcy mahadasseh né vers 1940 à Djibouti, de Ali Warsama et de Hadio Guessod, mécanicien, demeurant quartier 3, rue 7, maison 76, à Djibouti; Trois mois à M. Houssein Hassan Mohamed, somali issack abar-awal, saad moussa abadallah Saad, né en 1943 à Djibouti, de Hassan Mohamed et de Hawa Djama Boulaleh, mécanicien, demeurant, quartier3, avenue 26, maison 15, à Djibouti ; Quatre mois, M. Mohamed Moussa Ali, Afar airolasso, né en mai 1951 à Tadjourah, des feus Moussa Ali et de Asna Mohamed, magasinier, demeurant quartier 2, boulevard 22, maison 3, à Djibouti ; Six mois, à M. Abdi Dirieh Bock, alias Ahmed Abdillahi Madar, somali gadabourcy makail, né vers 1939 à Djibouti, de Dirieh Bock et de Mariam Abdi, mécanicien, demeurant quartier 3, avenue 16, maison 3, à Djibouti ; Six mois, à M. Loïta Kaireh Odowa, Issa Odahgob rer Djalaf, né vers 1944 à Bazambaleh (cercle de Dikhil), de Kaireh Odowa Guelleh et de Kodin Waberi Hared, chauffeur, demeurant à Dikhil ; Six mois, à M. Ali Mohamed Gadda, Afar oloto madinani, maguесто, né vers 1936 à Madgoul (cercle de Tadjourah), des feus Motamen Gadda et de Fatouma Houmed, mécanicien, demeurant quartier 2, place Hadji Dideh, n° 17, à Djibouti.

#### Art. 2

Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de sa notification aux intéressés.